

# L'arbre fourrager, levier face au déficit herbager en période de sécheresse

Les indicateurs présentés ci-dessous ont été élaborés par les partenaires du Contrat d'Objectif « La Normandie en transition agroécologique ». **Les indicateurs en gras sont ceux sur lesquels la pratique présentée exerce une influence favorable.** Vous pouvez retrouver l'ensemble des indicateurs et le détail de leur construction via ce lien : [Indicateurs-AE-COB3](#)

ÉCONOMIQUE	SOCIAL	ENVIRONNEMENTAL
<b>Autonomie décisionnelle</b>	Vivabilité - Emploi	Surfaces d'intérêt agroécologiques - Fertilisation
Sensibilité aux aides	Acceptabilité sociale	Part d'herbe dans la SAU - <b>Autonomie alimentaire</b>
Santé financière de l'exploitation	<b>Rentabilité du travail</b>	Produits phytosanitaires – Diversité des espèces

## Contexte et objectif

**Contexte:** en solution d'urgence lors de sécheresses, quand l'herbe ne pousse plus et que les stocks fourragers viennent à manquer. Ou en complément de la ration au cours de l'année.

**Objectif:** maintenir l'autonomie alimentaire de son troupeau malgré l'absence de fourrages « classiques » disponibles et éviter d'acheter des fourrages à l'extérieur de la ferme au prix fort. Compléter la ration du troupeau avec des aliments riches en tanins, minéraux et en protéines.

## Description - mise en oeuvre

L'affouragement ligneux consiste à faire consommer des feuilles d'arbres et arbustes par les troupeaux de ruminants. Bovins, ovins, caprins et équidés peuvent les consommer dans des proportions allant de 5 à 100% de leur ration annuelle (cf chiffres image 2, p2). L'avantage de cette technique est que les parcelles de pâturage sont souvent bordées de haies et/ou de hauts jets, et sont donc une ressource directement disponible. L'affouragement peut se faire en vert via **le pâturage direct** des animaux dans les haies en extra ou intra-parcellaire à différentes proportions ; via **la rame au sol** (taille de branches tous les 1 à 3 ans selon la sévérité) ou via **la cépée** : coupe des arbustes à la base (1 coupe tous les 10 ans). **Le fagotage** est une autre technique comparable au foin qui permet de conserver les branches coupées l'été pour être distribuées l'hiver en sec pour compléter la ration en éléments minéraux et tanins mais elle est plus marginale.

## Résultats

L'affouragement ligneux en vert ou en sec est une technique utilisée depuis l'origine de l'élevage. Cette technique a été marginalisée en raison de sa faible praticité comparé aux moyens actuels (manutention et travail physique des coupes); et de sa faible productivité à l'ha lorsqu'il ne s'agit que de l'extra-parcellaire. En intra-parcellaire total ou partiel, le rendement varie de 0,164 à 1,19 kg MS/pied (rendement de 4,1 TMS/ha pour 25 000 pieds/ha de murier blanc VS 100 kg/ha pour 84 pieds/ha de vigne fourragère mais rendement d'herbe en plus). Les arbres et arbustes présentent pourtant des valeurs nutritionnelles très intéressantes. L'INRAE de Lusignan a montré que certaines espèces comme le frêne et le murier blanc ont une digestibilité et MAT supérieur à celle du ray gras et de la luzerne (cf image 1 p2). D'autres espèces leur sont tout à fait comparables comme le noyer, châtaigner, tilleul, vigne et aulne blanc. Enfin, les espèces comme le merisier, érables, ormes, noisetier et chaîne vert sont tout aussi consommables et appétantes mais présentent des valeurs nutritionnelles moins élevées. Autres intérêts : les tanins avec leur effet « by-pass » augmentent l'absorption des protéines dans l'intestin et la tenue élevée en minéraux. À cela s'ajoute encore les nombreux bénéfices déployés par les haies: ombre pour les troupeaux, abris pour la biodiversité, stockage carbone ; copeaux pour bois énergie ou litière, infiltration de l'eau etc.

# Reproductibilité

La distribution de fourrage ligneux est facile à mettre en œuvre tant qu'il y a des ressources bocagères et haies autour des parcelles. Dans un souci d'économie de carburant et de temps, il est préférable que le troupeau puisse pâturer directement dans les haies ou ce qui vient d'être coupé, sans avoir à ramener des branches à l'auge, gourmand en manutention. Dans le cas du pâturage directement sur les haies, il est préférable de laisser un accès limité et de les protéger car une pression de pâturage trop forte pourrait endommager voire détruire la haie. Concernant les outils de taille, une simple scie d'élagage télescopique suffit pour les branches de 5 à 8 cm de diamètre. Au-delà, la tronçonneuse est plus adaptée, idem pour la cépée. Des essais concluants d'ensilage de certaines essences sont en cours, mais cela ne répond plus à la notion d'urgence.

Vigilance : pour rappel, conformément à l'arrêté relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales en vigueur depuis 2015, la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet, afin de respecter les périodes de nidification des oiseaux. Ainsi, en cas de sécheresse avant le 31 juillet, il est préférable que les animaux pâturent directement dans les haies. Les pratiques de taille telle que la cépée, la rame au sol et le fagotage seront réalisées à partir du 1<sup>er</sup> août.

## En images

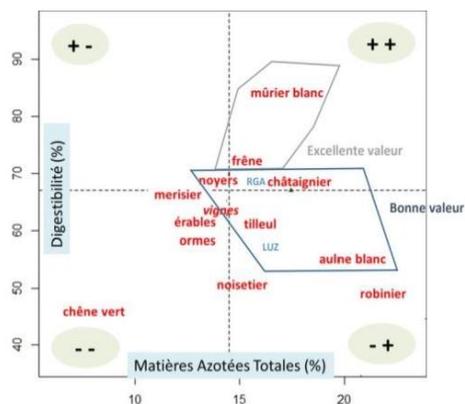


Image 1 : valeurs alimentaires des arbres fourragers (Source : ©Agrooft – Emile et al., 2017)

Proportion de broussailles observée dans le régime sur pâturages embroussaillés (% matière sèche ingérée)

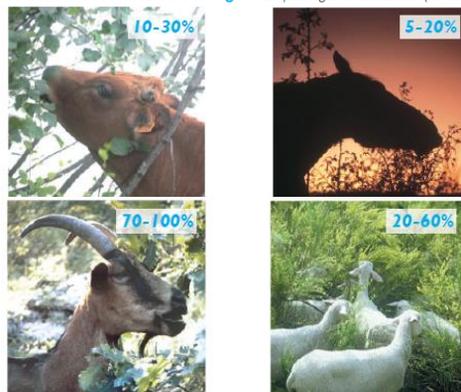


Image 2 : part de pâturage ligneux dans la ration. Source : M. Meuret, C. Agreil, INRAE 2006 et 2018



Image 3 : taille puis distribution du fourrage en rame au sol. Source : L. Gilles, GAEC La Mazure, 2020



Image 4 : cépée puis pâturage des frênes rame au sol. Source : S. Bourlier, GAEC les hauts d'Escures, 2020

## En savoir +

### RÉSEAU DES CIVAM NORMANDS, CAMPAGNES VIVANTES

Cécile GAUMETOU – Animatrice technique

02 31 68 80 58 – 06 98 54 25 58

Cecile.gaumetou@civam.org